



## Programme des mercredis

Du 6 mars au 10 avril 2024



### Pour les enfants scolarisés



Dates	Matin	Après-midi
06/03/24	Peinture sur coquillage	Jeux de balle
13/03/24	Activité créative : Ton prénom style tag	Hip hop breakdance
20/03/24	Activité créative : Création de fleur	Jeux de société
27/03/24	Activité manuelle autour de Pâques	Jeux collectifs
03/04/24	Activité créative : le mobile du printemps	Parcours trottinette
10/04/24	Street art	Hip hop break dance



## INFORMATIONS PRATIQUES

### OBJECTIFS DU CENTRE DE LOISIRS :

- Respecter le rythme de vie des enfants
- Favoriser la vie en collectivité
- Permettre à l'enfant de s'épanouir en tant qu'individu
- Éveiller la curiosité et favoriser l'ouverture d'esprit.

**ACCUEIL** : ALSH chemin pré de l'horloge 89310 Noyers sur Serein **03 86 82 62 02**

### A LA JOURNEE OU A LA DEMI-JOURNEE :

**MATIN** 8H-9H30 Accueil **REPAS** : 12H30-13H30 **APRES MIDI** 13H30-14H Accueil  
9H30-12H Activités 14H-17H Activités  
12H-12H30 Départ 17H-18H Départ

- **Pensez à inscrire votre enfant à l'avance...**
- **Prévoir une casquette, un vêtement de pluie suivant le temps et des habits sans risque.**
- **Pensez à marquer les vêtements de vos enfants.**

**LES ACTIVITES** peuvent être modifiées en cas de mauvais temps ou d'imprévu.

**LES REPAS** : Un service de repas vous sera proposé. **Pour le mercredi, ils seront à commander ou à annuler le lundi avant 9h30** sinon ils seront facturés au prix d'achat.

**INSCRIPTIONS** : Vous pouvez compléter la fiche sur notre site à l'adresse suivante : <https://lc.cx/Tfuqza> et la renvoyer ensuite par mail : [alshnoyers@gmail.com](mailto:alshnoyers@gmail.com)

**RENSEIGNEMENTS** au 07 72 30 51 70 ou par mail : [alshnoyers@gmail.com](mailto:alshnoyers@gmail.com) ou les jours d'ouverture au **03 86 82 62 02** tous les jours avant 9h30.

### TARIFS :

- Les tarifs sont basés sur le quotient familial.
- Les familles doivent fournir avant l'accueil, leur numéro allocataire CAF **ou** leur avis d'imposition ou de non-imposition de l'année.

Tranches de quotient familial	1/2 journée sans repas	1/2 journée avec repas	Forfait mois 1/2 journée sans repas *	Journée sans repas	Journée avec repas	Forait mois journée avec repas *	Repas
<b>0 à 450</b>	4,50 €	7,38 €	15,75 €	7,50 €	10,38 €	27,75 €	2,88 €
<b>451 à 900</b>	5,00 €	7,88 €	17,50 €	8,35 €	11,23 €	30,90 €	2,88 €
<b>901 à 1300</b>	5,50 €	8,38 €	19,25 €	9,20 €	12,08€	34,05 €	2,88 €
<b>1 301 à 2 000</b>	6,00 €	8,88 €	21,00 €	10,00 €	12,88 €	37,00 €	2,88 €
<b>2 001 et plus</b>	6,30 €	9,18 €	22,50 €	10,60 €	13,48 €	39,40 €	2,88 €

\* Le forfait des mercredis se déclenche à la suite de 4 présences dans le même mois, par le même enfant

